

## COMMUNIQUE DE PRESSE



Levallois-Perret, le 3 juin 2015,

### Réorganisation du capital de ProwebCE

Conformément à l'annonce qui en avait été faite le 25 mars 2015, Edenred France, Monsieur Patrice X. Thiry, la société SECAFI DSE et certains managers de PROWEBCE ont finalisé le 1<sup>er</sup> juin 2015 la réorganisation du capital de la société au travers de la société holding PWCE PARTICIPATIONS.

A la suite d'opérations combinant apports et cessions d'actions, Edenred France, Monsieur Patrice X. Thiry, la société SECAFI DSE et certains managers de PROWEBCE contrôlent désormais la société PWCE PARTICIPATIONS. La société PWCE PARTICIPATIONS détient à ce jour 95,40% du capital et 95,78% des droits de vote de la société PROWEBCE.

En conséquence et conformément à la réglementation boursière, PWCE PARTICIPATIONS déposera dans les meilleurs délais un projet d'offre publique d'achat simplifiée obligatoire (« **OPAS** ») visant les actions PROWEBCE qu'elle ne détient pas. A l'issue de l'offre publique d'achat simplifiée, PWCE PARTICIPATIONS a l'intention de mettre en œuvre une procédure de retrait obligatoire dans la mesure où elle détient d'ores et déjà plus de 95 % du capital et des droits de vote de PROWEBCE<sup>1</sup>.

Dans le cadre du projet d'OPAS, le Conseil d'administration de PROWEBCE a désigné lors de sa réunion du 7 avril 2015 le cabinet BM&A, représenté par Messieurs Eric Blache et Roland Clère, en qualité d'expert indépendant, en application de l'article 261-1 I et II du Règlement général de l'AMF.

*« Cette réorganisation du capital va notamment permettre à PROWEBCE d'accélérer sa croissance et d'apporter toujours plus de solutions innovantes et de satisfaction à nos client Comités d'Entreprise et leurs salariés bénéficiaires »* Patrice X. Thiry, PDG de PROWEBCE.

#### **A PROPOS DE PROWEBCE**

*Fondée en 2000 par Patrice Thiry, ProwebCE a développé la première plateforme de communication et de gestion intégrant les subventions et chèques cadeaux des CE. ProwebCE commercialise une offre complète dédiée aux CE : site internet, logiciel de gestion des activités sociales et culturelles, logiciel de comptabilité, conseil & formation, sondages.*

*En 2009, ProwebCE fait l'acquisition de Meyclub, le n°1 historique sur le marché de la billetterie, loisirs & voyages et lance en 2010 le chèque cadeau Meyclub et permet ainsi aux salariés de cumuler leurs chèques cadeaux et subventions aux millions d'offres et services remisés sur Meyclub. ProwebCE, c'est une équipe de près de 300 salariés au service de plus de 7 000 clients et de 5 millions de salariés bénéficiaires.*

*ProwebCE a créé le Trophée des CE en 2005 parrainé par Jean Auroux et sous le haut patronage du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social.*

*ProwebCE a lancé le seul chèque cadeau multi-enseignes pouvant être utilisé sous toutes les formes possibles : téléphone, internet, papier ou directement en magasin via l'appli Meyclub mobile.*

*Après le lancement réussi en septembre 2010 du chèque cadeau Meyclub, ProwebCE lance le 1er chèque cadeau mobile, convertible en bons d'achat, cartes/e-cartes cadeaux mono ou multi-enseignes remisés et utilisable en magasin comme moyen de paiement (Sephora, Cinémas Gaumont Pathé, Yves Rocher, Décathlon, etc.).*

*ProwebCE est labellisée « entreprise innovante » par OSEO innovation depuis 2006.*

*Avec un taux de croissance de 1 110% sur les quatre dernières années, les performances du groupe ProwebCE lui ont permis de se classer à la 1ère place du classement 2012 des entreprises cotées sur NYSE Euronext du Deloitte Technology Fast 50.*

#### Contacts Prowebce:

Contact investisseurs: Patrice X. Thiry (01.41.49.95.95)

Contact Presse: Myriam Zammit (01.70.15.09.81)

<sup>1</sup> Compte tenu des titres PROWEBCE détenus par assimilation au titre de l'article L.233-9 I 4° du Code de commerce.